

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



VILLE de MURET
mairie-muret.fr

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET - 31600
 2. **POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE** : Monsieur le MAIRE
 3. **OBJET de la CONSULTATION** : Marché de Fournitures :
 - **Lot UNIQUE** : Petites Fournitures de plomberie
 4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Article 28 CMP) *MAPA N° 2011/018 F – Nomenclature : 10.07*
 5. **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES** : Marché annuel à Bons de commandes (minimum annuel global 10.000 € HT – maximum annuel global de 40.000 € HT) passé avec **2 opérateurs économiques**, portant sur des prestations identiques, de montants minimum annuels suivants :
 - Marché n° 1** : 7.000 € HT
 - Marché n° 2** : 3.000 € HT

Possibilité de reconduction, sans que la durée totale n'excède 4 ans.

Variantes autorisées, et options possibles.
 6. **CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés : (**Voir R.C.**)
Candidatures
 - régularité de la situation administrative, juridique, fiscale et sociale,
 - moyens humains, matériels et financiers,
 - capacités techniques - expérience et compétences professionnelles,
 - attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité.

Offres :

 - Prix (60%)
 - Valeur technique (20%)
 - Délais de Livraison et Garanties (20%)
 7. **Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques** : groupement solidaire
 8. **Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
 9. **Retrait du Dossier de Consultation** :
 - ➔ **Service des Marchés Publics** : demande écrite par Fax au **05 61 51 95 41**
 - ➔ **Retrait sur le site** : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
- Au cas de difficulté particulière d'accès au site, n'hésitez pas à appeler **OMNIKLES au 08 25 00 13 26**
10. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : Financement sur Budget Fonctionnement 2011 (fonds propres) et exercices budgétaires correspondants aux reconductions - Règlement par mandats administratifs en 30 Jours maximum .

11. Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF - 68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE Cedex - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57 40 - mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr - web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

12. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA

- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

13. DATE LIMITE de RECEPTION des OFFRES : *Lundi 30 mai 2011 – 10 heures*

14. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : **MARDI 03 MAI 2011**